

PRATIQUES COMPETITIVES
DEPARTEMENT VOILE LEGERE
N/Réf. : 2014 016 JC/JPC/CH

Paris, le 31 mars 2014

**A l'attention de Mesdames et Messieurs
les Présidents de Ligue**

Objet : Stages Repérage et Détection 2014
Copie : Mesdames et Messieurs les Référénts Territoriaux

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,

Nous avons le plaisir de vous informer que la Fédération Française de Voile poursuit ses actions concernant le Dispositif National de Détection en renouvelant les stages de Repérage Minimes du 29 juin au 3 juillet et de Détection Espoirs du 14 au 18 juillet 2014 à l'ENVSN de Saint Pierre de Quiberon.

Vous trouverez ci-joint la fiche de présentation de ces actions nationales 2014. Elles visent à renforcer la transversalité avec les structurations sportives des ligues, des séries et classes en cohérence avec le Parcours d'Excellence Sportive (PES).

Modalités de sélection

- Proposition à la FFVoile de coureurs repérés par les référents territoriaux avant le 28 avril 2014,
- Sélection par le Département Voile Légère à partir des critères définis au niveau national (âges ciblés, sexe, potentiels),
- Transmission aux Ligues et référents territoriaux de la liste des coureurs retenus et confirmation adressée à chaque coureur,
- Inscription du coureur avant le 26 mai 2014
- Confirmation de l'inscription adressée à chaque coureur

Modalités de fonctionnement

- La prise en charge des coureurs se fera le 1^{er} jour du stage sur place, de même pour le départ en fin de stage,
- L'encadrement sera assuré par les cadres de la FFVoile, les professeurs de l'ENVSN et des animateurs pour les activités hors navigation,
- L'ensemble des frais (pension, hébergement, techniques) seront à la charge de la FFVoile, une participation de 10€ par coureur et par jour sera demandée, soit 50€,
- Les frais de transports restent à la charge des coureurs,
- L'hébergement et la pension seront assurés par l'ENVSN à Quiberon,
- Le matériel nautique sera fourni.
- Le coureur devra apporter sa tenue de navigation.



**PARTENAIRE
OFFICIEL**



**PARTENAIRE
FÉDÉRAL**

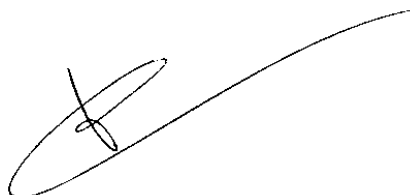
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72


Vous retrouverez toutes ces informations sur le site de la FFVoile : Rubrique : Pratiquer → La pratique jeune → Stages nationaux http://www.ffvoile.net/ffv/web/pratique/pratique_jeune.asp

Pour tout complément d'information, sur le Dispositif National de Détection vous pouvez contacter Baptiste Meyer-Dieu : Baptiste.meyer@ffvoile.fr.

Recevez, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs les Référents Territoriaux, nos salutations sportives les meilleures.



Jacques Cathelineau
Directeur Technique National



Jean Pierre CHURET
Vice Président FFVoile
En charge de la Voile Légère